

COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE 2023

Le mardi 19 décembre 2023 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation GEMAPI**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
84	30+13	43
Quorum		42
Total des voix (P +R)		48
Majorité absolue		25

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Vincent ALLEVAR, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
Ms	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M.	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon,
Ms	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Ms	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 2 voix :

Mme | Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentant du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 2 voix :

Mme Noëlle TRINQUIER
M. Christian MOUNIER

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 2 voix :

M. Jean-François LOVISOLO, par Noëlle TRINQUIER

12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M. Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Marie-Christine LAZARO
Mme Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
M. Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard JUSTINESY
Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Ms Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Louis -Pierre FABRE
René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Roland CARLIER
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT
François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Claude CHEILAN
Mme Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Jean-Louis ROBERT
Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par André ROUSSET
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération à Philippe GINOUX

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Olivier GUIROU, délégué suppléant de la Métropole Aix Marseille Provence
Christian PAPUT, délégué suppléant de la commune de Tallard
Mmes Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Ms Frédérique COUTAZ, SMAVD
Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE

Avenant à la convention de délégation des systèmes d'endiguement de Durance avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Chacune des intercommunalités membre du SMAVD est compétente en matière de GEMAPI sur la partie de son territoire inclus dans le bassin versant de la Durance. Six d'entre elles ont confié au SMAVD par voie de délégation leur compétence en matière de gestion et d'établissement des ouvrages de protection contre les crues de la Durance. Les conventions de délégation ont vocation à évoluer régulièrement afin de traduire les orientations et décisions fixées par l'EPCI au regard des éléments fournis par le SMAVD.

Suite aux études réalisées dans le cadre du dossier de système d'endiguement de La Roque-Charleval-Mallemort et aux échanges avec les agents en charge de la surveillance en crue, il est apparu nécessaire de réaliser d'une part dès que possible des travaux pour faciliter l'exploitation et la surveillance. Le budget nécessaire est estimé à 200 000 €HT soit 240 000 € TTC, le financement étant intégralement assuré par la Métropole. Les études seront réalisées en régie SMAVD. D'autre part, des études et travaux complémentaires sont également prévues pour améliorer les ouvrages (foncier restant à maîtriser et budget restant à déterminer). L'analyse réglementaire préalable et une estimation chiffrée de ces opérations sera réalisée par le SMAVD et seront présentés ultérieurement. Par ailleurs, dans le cadre des études et dossiers réglementaires en cours sur les secteurs de Pertuis et la Roque-Charleval-Mallemort et dans le cadre de la mise en service de la digue des carrières de Mallemort, il est apparu nécessaire de compléter le linéaire d'ouvrages à gérer pour qu'ils conservent leur fiabilité en période de crue.

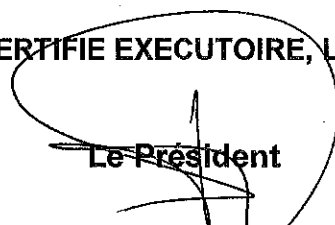
La Métropole Aix-Marseille-Provence est favorable à ce que le SMAVD prenne en charge cette gestion complémentaire portant sur 3000 ml d'ouvrages composant le système d'endiguement des carrières, 2200 ml de digues exploitées par EDF pour ses propres besoins d'entonnement du barrage de Mallemort, 5300 ml d'ouvrages de premier rang à Pertuis

Le linéaire objet de la délégation passe de 15 km à 26 km. Le coût de la délégation est ainsi porté de 97 000 € à 160 000 €.

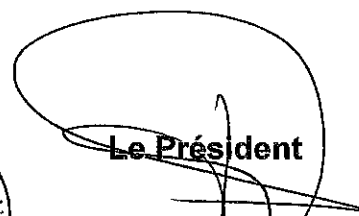
**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de délégation tel que présenté et ses conditions financières ;
- **AUTORISE** le Président à prendre et à signer toutes les pièces dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE - 5 JAN. 2024


Le Président
Yves WIGT




Le Président
Yves WIGT